

Skills in the AI Era



La diffusion rapide de l'intelligence artificielle transforme les métiers et les besoins en compétences des entreprises. Plus de quatre entreprises sur dix (43%) utilisent au moins une technologie d'IA ou déclarent l'avoir envisagé.

Dans ce contexte, **le Ministère du Travail et le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique (SMC) du Ministère d'État, ensemble avec IMS Luxembourg**, ont le plaisir de vous inviter à la conférence ***"Skills for the AI Era: Preparing People and Organisations"***, qui se tiendra le **20 octobre 2026 à partir de 14h30 au Forum Geesseknäppchen**.

Cette conférence s'inscrit dans les efforts plus larges du Gouvernement pour anticiper les effets de l'IA sur le marché du travail et accompagner les entreprises et les salariés dans cette transformation, en cohérence notamment avec les réflexions menées dans le cadre du **KI-Dösch**.

La conférence abordera les transformations du travail induites par l'IA et les nouvelles technologies, les compétences qui seront nécessaires pour y faire face, ainsi que les moyens permettant aux entreprises et aux salariés de s'y préparer.

Elle sera l'occasion de présenter plusieurs initiatives mises en œuvre par le gouvernement, avec un accent particulier sur **PIX**, outil d'auto-évaluation des compétences numériques déployé dans le cadre du projet **« NTAC – New Tech Adaptation for Companies »** mis en œuvre par IMS Luxembourg. Des entreprises ayant participé au projet partageront leur expérience concrète.

À travers ces initiatives, le Gouvernement entend aider les entreprises, y compris les PME, à mieux identifier les compétences dont elles disposent et celles qu'elles doivent développer, et à mieux promouvoir des efforts de formation et d'upskilling subséquents.

La conférence permettra également de présenter la prochaine phase du projet NTAC en 2027–2028, ainsi que les possibilités offertes aux entreprises souhaitant participer à cette démarche.

Informations et inscription [ici](#)

Conférence organisée par le ministère du Travail et le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique (SMC) du Ministère d'État, ensemble avec IMS Luxembourg